

Maroc

Secteur éducatif

L'AFD accorde 80,5 M€ au Maroc

● L'Agence française de développement (AFD) soutient les réformes engagées dans la mise à niveau du paysage éducatif marocain, et accorde 80,5 millions d'euros sous forme de conventions de financement.

La stratégie nationale pour le développement du secteur éducatif national bénéficiera de deux conventions de financement d'un montant de 80,5 millions d'euros (un accord de prêt de 80 millions d'euros et un don de 500.000 euros). Signées par Mohamed Boussaïd, ministre de l'Economie et des finances, Mohamed Hassad, ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, Jean-François Girault, ambassadeur de France au Maroc et Eric Baulard, directeur de l'AFD au Maroc, les deux conventions visent à soutenir les réformes engagées dans la mise à niveau du paysage éducatif marocain, et l'amélioration du contexte dans lequel le secteur évolue, notamment la mise en œuvre de la stratégie de l'Education Nationale 2015-2030. «Une stratégie que la France soutient résolument», a déclaré l'Ambassadeur de la République au Maroc, précisant que «l'éducation est la clé de voute du développement humain qui est au

Ce financement cadre avec le partenariat de qualité qui lie le Maroc à son partenaire français.

cœur de la politique de cohésion sociale, de croissance inclusive et durable du royaume». Mohamed Hassad, ministre de tutelle, a, pour sa part, souligné la mobilisation très forte des acteurs de l'éducation nationale dont le corps enseignant et la ferme volonté de dépasser les difficultés identifiées. Il a également affirmé que le Maroc a tracé des orientations stratégiques dans le domaine de l'éducation et qu'il dispose d'une feuille de route très claire qui est aujourd'hui mise en œuvre. Par ailleurs, le financement du projet d'appui à la Stratégie pour l'éducation nationale 2015-2030 cadre avec le partenariat de qualité qui lie le Maroc à son partenaire français, et qui répond aux urgences identifiées par le gouvernement en matière d'accès à l'enseignement et à l'optimisation des moyens mis à disposition du corps enseignant afin de mener à bien sa mission. Rappelons également que la Stratégie 2015-2030 pour l'éducation nationale ambitionne de doter le royaume d'un système éducatif équitable, axé sur la maximisation de l'accès à l'enseignement et combattant activement le décrochage scolaire. ●

PAR MEHDI MOUTTALIB